Réunion conjointe AFRALO/AfrICANN Forum de politiques de l'ICANN77

Mercredi 14 juin 2023 de 17 h 45 à 19 h 00 UTC (75 minutes)
Déclaration
THÈME : Renforcement de la participation de l'Afrique à l'ICANN

Nous, membres de la communauté africaine de l'ICANN participant au Forum de politiques de l'ICANN77 à Washington D.C. du 12 au 15 juin 2023 et assistant à la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN du 14 juin 2023, avons abordé la question du « **Renforcement de la participation de l'Afrique à l'ICANN** », question qui présente un grand intérêt pour l'AFRALO. Nous formulons cette déclaration sur la participation de la communauté africaine au modèle multipartite de l'écosystème de l'ICANN afin de proposer des moyens permettant de renforcer la participation de l'Afrique.

L'Afrique accuse encore du retard par rapport au développement et à la croissance rapides d'Internet en termes d'inclusion numérique globale, ce retard se manifestant par un accès insuffisant aux technologies modernes de l'information et des communications.

La participation effective des parties prenantes africaines, telles que les gouvernements, les entreprises privées, la société civile, la communauté technique, les utilisateurs finaux, les universitaires, etc., aux travaux de l'ICANN ne peut être compromise. Cela tient au fait que la population africaine est très jeune, la plus jeune au monde. Selon un rapport des Nations Unies¹, en 2022, 70 % de la population d'Afrique subsaharienne avait moins de 30 ans. Cette proportion élevée de jeunes sur le continent crée une occasion unique de développer l'Afrique. La participation effective de la communauté africaine aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN permettrait aux Africains de contribuer au développement d'Internet qui constitue, à n'en pas douter, l'une des ressources mondiales les plus importantes de notre époque.

Récemment, l'ICANN a prouvé son engagement en faveur de la communauté africaine via les travaux menés par l'équipe en charge de la relation avec les parties prenantes africaines et également via le lancement de la Coalition pour une Afrique numérique. La communauté dans son ensemble salue ces efforts.

¹ https://www.unv.org/Success-stories/reflections-volunteerism-and-youth-employment-africa#:~:text=Africa%20has%20the%20youngest%20population,a%20challenge%20for%20the%20continent.

En dépit des initiatives et accomplissements susmentionnés, nous devons encore de toute urgence prendre des mesures proactives et adopter une approche plus pragmatique à des fins de renforcement de la participation de l'Afrique aux travaux de l'ICANN. Cela garantira le plein engagement des Africains ainsi que leur présence aux côtés des autres parties prenantes de sorte à contribuer de manière significative à l'élaboration des politiques de l'Internet mondial.

Ci-dessous sont présentées des recommandations formulées par la communauté africaine afin de renforcer la participation des Africains à l'ICANN :

- 1. L'Afrique doit disposer d'un siège dédié au Conseil d'administration de l'ICANN: Nous sommes conscients des efforts réalisés afin que le Conseil d'administration de l'ICANN soit aussi diversifié et inclusif que possible. Toutefois, dans certaines circonstances, il est possible que l'Afrique ne soit pas représentée au sein du Conseil d'administration. De ce fait, des efforts réfléchis doivent être réalisés afin de garantir, en tout temps, une juste représentation de l'Afrique au sein du Conseil d'administration de l'ICANN. Nous demandons la création, au sein du Conseil d'administration de l'ICANN, d'un siège réservé aux Africains. Cela permettra de s'assurer que l'Afrique est bien représentée en tout temps au Conseil d'administration de l'ICANN.
- 2. Un système de roulement des lieux de réunions de l'ICANN entre les 5 régions doit être mis en place: Les réunions de l'ICANN sont organisées dans les 5 régions du monde. Pourtant, nous demandons que l'organisation et l'accueil des réunions de l'ICANN respectent un principe de roulement entre les cinq continents. Cela garantira à l'Afrique d'avoir la possibilité d'organiser des réunions de l'ICANN tous les deux ans. Ce faisant, la région africaine tirera profit des activités menées lors des réunions de l'ICANN, telles que le programme NextGen, et d'une participation physique aux réunions.
- 3. Une aide spécifique liée à l'obtention de visas doit être accordée aux Africains afin qu'ils puissent participer aux réunions de l'ICANN: Nous remercions l'ICANN d'avoir fourni aux participants du monde entier une aide financière aux déplacements. De nombreux Africains, qui bénéficient d'une aide financière pour participer aux réunions de l'ICANN, ont des difficultés à obtenir leur visa dans les délais impartis. Parfois, les délais d'attente des ambassades atteignent un an. Dans un tel cas, en raison des problèmes d'obtention de visas, un grand nombre d'Africains sont privés de la possibilité de participer aux réunions de l'ICANN. Nous suggérons donc ce qui suit:
 - a. L'équipe de l'organisation ICANN en charge du soutien aux déplacements doit mettre à profit la réputation dont jouit l'ICANN à l'échelle internationale afin de prendre contact avec les pays hôtes et de leur demander d'informer toutes leurs ambassades en Afrique de la tenue des réunions.
 - b. Une attention particulière doit être accordée aux Africains nécessitant une aide supplémentaire eu égard à l'obtention de visas.

- c. Un poste d'agent dédié au soutien aux déplacements doit être créé et attribué si possible à une personne africaine au fait des difficultés rencontrés par les Africains en matière de visa, de sorte à aider les Africains à surmonter ces problèmes d'obtention de visas.
- d. Le processus d'obtention des visas doit constituer un des principaux critères à prendre en compte lors de la désignation des hôtes des réunions de l'ICANN.
- e. Il convient d'apporter, dans les pays organisant les réunions, une aide financière, sous la forme d'une prise en charge des frais d'hébergement et d'une indemnité, aux Africains participant à des programmes tels que le programme de bourses de l'ICANN ou le programme NextGen ou appartenant à des AC/SO et qui n'ont pas d'autres options que de participer aux réunions à distance du fait de problèmes d'obtention de visas.
- 4. Un soutien doit être apporté aux programmes destinés à promouvoir la participation des jeunes : Nous reconnaissons l'importance de la participation des jeunes pour façonner le futur d'Internet et soutenons les programmes destinés à promouvoir la participation des jeunes au sein de l'ICANN. Nous recommandons que soient créés davantage d'initiatives de mentorat, de stages et de bourses exclusivement destinés aux jeunes Africains intéressés par la gouvernance du DNS. Nous encourageons l'inclusion de jeunes représentants dans les groupes de travail et organes d'élaboration de politiques de l'ICANN, de sorte à garantir que leurs points de vue soient entendus et intégrés aux processus décisionnels. À cette fin, l'ICANN doit envisager de mettre en place un programme destiné aux jeunes Africains afin que cette plate-forme puisse être utilisée pour relayer les informations sur l'ICANN.
- 5. Des initiatives de sensibilisation en langues locales doivent être développées : Il convient de reconnaître la diversité linguistique en Afrique et de développer les initiatives de sensibilisation de l'ICANN de la façon suivante :
 - a) Fournir des informations et des ressources en langues locales.
 - b) Traduire d'importants documents, directives et supports éducatifs de l'ICANN dans des langues africaines largement répandues à des fins de renforcement de la mobilisation.
 - c) Faire en sorte que davantage de groupes d'utilisateurs finaux rejoignent la communauté de l'ICANN en encourageant un plus grand nombre d'ALS et de membres individuels à faire partie de l'AFRALO et de la communauté At-Large, assurant ainsi une participation diversifiée sur l'ensemble du continent.
- 6. Le nombre d'ambassadeurs de l'acceptation universelle doit être augmenté : L'UASG doit intensifier ses efforts afin d'atteindre un nombre bien plus élevé d'ambassadeurs de l'acceptation universelle dans la région et dans les pays, si nécessaire. Cela aidera à toucher des populations africaines indigènes qu'il est difficile d'atteindre via des campagnes de sensibilisation ordinaires en ligne en raison de la barrière de la langue et de difficultés d'ordre logistique. Cela aidera

également à guider les efforts visant à connecter le prochain milliard de personnes et à réduire la fracture numérique existant en Afrique, ce qui constitue la base de l'inclusion numérique.

- 7. Un soutien doit être apporté à la mobilisation et la participation des femmes : Afin de renforcer la diversité, l'équité et l'inclusion dans les travaux et les organes d'élaboration de politiques de l'ICANN, des efforts réfléchis doivent être déployés afin de tenir compte des activités spécifiques des femmes africaines au sein de leur communauté. La connaissance de la gouvernance de l'Internet (IG) et l'adoption des TIC restent relativement faibles chez la majorité des femmes africaines. Ainsi, l'ICANN doit envisager de mettre en avant les guelques femmes africaines de la communauté afin de promouvoir la participation d'autres. L'ICANN pourrait permettre à un plus grand nombre de femmes africaines au sein de l'espace IG de rejoindre la communauté de l'ICANN via des initiatives telles qu'une plate-forme mentor/mentorée où les participantes le souhaitant pourraient être jumelées à des modèles féminins de la communauté de l'ICANN. De cette façon, il sera plus simple pour les nouvelles venues le souhaitant, mais confrontées à des restrictions liées au genre et à un manque de sensibilisation, de poursuivre leur participation à l'ICANN. Ainsi, pourrait être lancée une initiative promouvant la participation et le soutien aux déplacements pour les réunions de l'ICANN et autres initiatives régionales, notamment pour les femmes africaines appartenant à la communauté. La représentation régionale doit faire l'objet d'un suivi afin de garantir la parité hommes-femmes au sein de l'espace au niveau de la direction, du renforcement des capacités et de l'engagement.
- 8. La sensibilisation à l'ICANN doit être renforcée: Il convient de renforcer la compréhension de la mission, de la vision et des objectifs de l'ICANN, de promouvoir leur utilité à l'industrie africaine d'Internet, et de renforcer les opportunités/bénéfices d'une participation active. Cela peut aussi passer par l'explication du lien entre le modèle multipartite de gouvernance en Afrique et au sein de ses unités constitutives et l'ICANN. Des efforts doivent également être réalisés afin de renforcer les relations entre l'ICANN, les gouvernements africains, les parlementaires africains, les membres de la société civile et des institutions apparentées, par exemple la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Union africaine des télécommunications (ATU), etc. De même, la participation de la région africaine à des comités consultatifs techniques tels que le SSAC et le RSSAC est faible, et il serait donc utile de lancer certains programmes spécifiques qui aideront à augmenter le nombre de participants de la région africaine à ces AC techniques.

La participation de la région africaine sera sans aucun doute renforcée avec quelques efforts supplémentaires et une plus grande attention accordée à la région, comme le suggère la présente déclaration. Longue vie à l'AfrICANN, longue vie à l'Afrique, longue vie à l'AFRALO.